



Juin à septembre 2023

Le mot du maire

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

La rentrée est toujours synonyme de bilan et de projets.

Dans l'immédiat le calendrier des travaux de rénovation énergétique de la mairie et de la salle des sports est conforme aux prévisions, tout comme la rénovation de l'éclairage public rue du Parc, ce qui devrait permettre des économies d'énergie. Le récupérateur d'eaux pluviales, d'une capacité de 10m³, sera installé en novembre.

Les projets sont nombreux, mais il faut être conscient qu'il va falloir faire des choix compte tenu de l'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie... Nous saurons être raisonnable.

Plus réjouissant est le bilan des activités de la commune, en partenariat ou non avec le comité des fêtes qui trouve son rythme : le 14 juillet, la Sainte Anne, la retransmission du rugby, le concours de pétanque ont prouvé le potentiel de dynamisme de Mulsans, mais à nouveau nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Engagez-vous !!!! Merci à toutes et à tous.

Jean-Pierre ARNOUX



Malpogne



Villefrisson

Le secrétariat de mairie vous accueille

lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h 30 et 13h à 16h 30

Vous souhaitez rencontrer le maire et/ou un adjoint, prenez rendez-vous

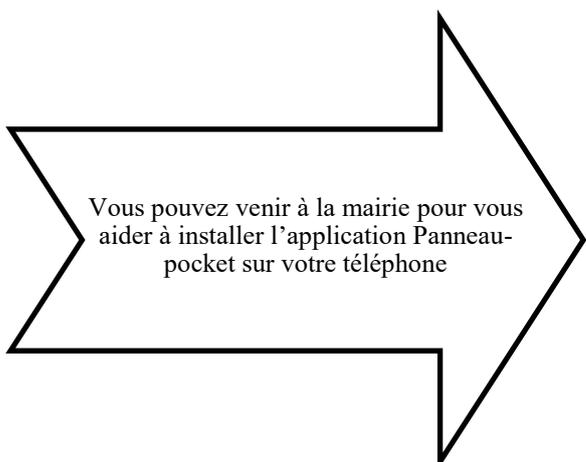
☎ : 02.54.87.34.73

✉ : mairie.mulsans@wanadoo.fr

🌐 <https://www.mulsans.fr/>



 <p>Référente scolaire ☎ : 06.77.16.48.50 Sandrine GAGNÉ</p> <p>Les Portes de l'Emploi à Mer : ☎ : 02.54.81.37.69</p>	 <p>☎ : 06.77.16.46.94 ✉ : franceservices@beaucevaldeloire.fr</p> <p>Tous les 4èmes mardis de 14h à 17h à la mairie de Mulsans , sur rendez-vous</p>		
 <p>☎ : 02.54.81.40.84 Astreinte : 06.88.84.05.30</p>	 <p>☎ : 02.54.81.40.80</p> <p>Prendre rendez-vous à la mairie de Mer</p>		
 <p>L'assistante sociale</p> <p>☎ : 02.54.55.82.82</p>	 <p>☎ : 18 ou 112</p>	 <p>☎ : 02.54.81.41.20 ou le 17</p>	 <p>☎ : 15</p>



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)





Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com



100% Anonyme
Gratuit
sans publicité

◆ Carte nationale d'identité et / ou passeport

Il faut contacter la mairie de Mer via le site internet <https://www.mer41.fr/mer-pratique/vos-demarches/carte-didentite-passeport/> pour faire votre carte nationale d'identité et / ou votre passeport.

Préparez en ligne votre rendez-vous en effectuant une pré-demande :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/faire-une-premiere-demande-de-carte-nationale-d-identite>

Celle-ci permet de récolter des informations nécessaires à votre dossier et accélérera votre visite à la mairie. Visite qui reste indispensable.

Le délai pour avoir un rendez-vous est supérieur à un 1 mois.

D'autres mairies sont habilitées comme Oucques-la-Nouvelle, La Chaussée-Saint-Victor, Blois...

domicile. Il reçoit alors une **attestation de recensement** qui doit être présentée lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). Le jeune recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

◆ Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **toute l'année en mairie**. Depuis le **1er janvier 2020**, il est possible de s'inscrire jusqu'au **6ème vendredi précédant le jour du scrutin**.

Ne manquez pas de vous inscrire à temps ! Cela relève d'une **démarche volontaire**, sauf pour les jeunes de 18 ans, dont l'inscription est assurée automatiquement par l'INSEE.

◆ Urbanisme

La DENCI (Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impositions des autorisations d'urbanisme) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1er septembre 2022.

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers »

◆ Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue. Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives. **Pensez à vous présenter en mairie.**

◆ Carte Grise

Les démarches se font dorénavant en ligne <https://ants.gouv.fr/>

◆ Pacte Civil de Solidarité PACS

L'enregistrement des PACS se fait auprès de l'officier de l'état civil de votre mairie. Prévoir un délai de 3 semaines.

◆ Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent son 16ème anniversaire** auprès de la mairie de son

La mairie de Mulsans a délivré en

	2019	2020	2021	2022
Permis de construire :	6	3	4	2
Certificat d'urbanisme :	2	4	7	8
Déclaration de travaux :	9	16	23	19

Compte rendu du Conseil Municipal



Les comptes-rendus détaillés sont consultables sur le site www.mulsans.fr

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

23 mai 2023

- ✂ **Tarifs espace cinéraire** : Les tarifs sont disponibles sur le site internet (démarches administratives démarches diverses - cimetière)
- ✂ **Création d'emploi non permanent saisonnier** : Six postes ont été créés pour l'embauche de saisonniers cet été pour participer aux travaux communaux.
- ✂ **Borne Wifi** : Le Syndicat Val de Loire Numérique propose à la commune de Mulsans de bénéficier de l'installation d'une borne Wifi. Installation gratuite et maintenance à 103 € H.T./ an. La borne couvrira l'ensemble de la mairie, y compris l'étage et la salle des fêtes.
- ✂ **Pacte financier et fiscal** : Le conseil municipal refuse le pacte financier et fiscal de la C.C.B.V.L par 6 voix contre, 3 voix pour et 5 abstentions.
- ✂ **Instruction budgétaire et comptable M57** : Une nouvelle instruction comptable doit être adoptée au 1er Janvier 2024. Le conseil municipal adopte la nomenclature M57.
- ✂ **Taxe d'habitation** : Le conseil municipal décide d'assujettir les logements vacants et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale au même titre que les résidences secondaires.

9 juin 2023

- ✂ **Désignation des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales** : Sont élus Jean-Pierre ARNOUX, Didier CHERRUAU, Franck CHAPIER délégués titulaires et Virginie MIDAVAINÉ, Alexandre CABO et Mickaël CABO délégués suppléants

20 juin 2023

- ✂ **Pacte financier et fiscal** : Après un nouveau débat, le conseil municipal refuse une seconde fois le pacte financier et fiscal proposé par la C.C.B.VL par 6 voix contre, 5 voix pour et 4 abstentions.
- ✂ **Participation complémentaire des communes au financement de la compétence scolaire** : Le conseil municipal approuve la participation de financement complémentaire qui s'élève à 8 719.55 €.
- ✂ **Dissolution de l'association foncière de remembrement de Villerbon** : Suite à une absence d'activité de l'association foncière de remembrement de Villerbon, le Préfet a nommé une liquidatrice pour organiser la dissolution. Il est proposé à la commune de Mulsans des parcelles situées sur la commune de Mulsans et qui appartenait à l'A.F. de Villerbon. Le conseil municipal accepte les biens et nomme Franck CHAPIER pour signer l'acte de transfert au nom de la commune.
- ✂ **Tarifs 14 juillet 2023** : Le devis de Monsieur Busson Denis pour le repas du 14 juillet s'élève à 11 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Le conseil municipal décide de prendre à sa charge 5 € par repas.
- ✂ **Tarifs de la Sainte Anne** : La commission des fêtes propose les tarifs suivants pour le repas et les animations de la Sainte Anne.
Adulte 18 € - Adulte hors commune 22 € - Enfant 10 €. Proposition adoptée

✧ 5 septembre 2023

- ✧ *L'abribus rue du Parc* : Etant très endommagé, le conseil municipal décide de le remplacer à l'identique. Trois entreprises ont été sollicitées pour un devis. Le conseil municipal retient l'établissement KAÏROS le mieux disant.
- ✧ *Convention avec la CCBVL pour reversement de fonds suite à réalisation d'audit énergétique* : L'audit énergétique de la commune de Mulsans a été réalisé avant que la C.C.B.V.L ne propose une prise en charge de 50%. Le conseil municipal accepte le versement de cette aide par la C.C.B.V.L., contribution attribuée à cette dernière par la F.N.C.C.R.
- ✧ *Chèque assurance pour gabions* : Suite à l'accident du mois de juin, l'assurance de la conductrice prend en charge les travaux de remise en état (déblaiement et remplacement des gabions). Le conseil municipal accepte le chèque de l'assurance et charge le maire de son encaissement auprès du SGC Vendôme.
- ✧ *Décision modificative n°1* : Suite à la dissolution du budget logements sociaux et afin de régler l'emprunt des logements sociaux, le conseil municipal adopte à l'unanimité la DM qui va permettre de régler ce dernier.

TRAVAUX

- ✧ Mise en sécurité de l'aire de jeux route de Blois, avec mise en place de cache boulons et apport de gravillon roulé.
- ✧ Début des travaux de l'éclairage public rue du Parc avec enfouissement partiel des réseaux et passage aux lampes LED. Subvention de 40 % de la part du S.I.D.E.L.C. et 40 % de la D.E.T.R. (préfecture).
- ✧ La création de l'espace funéraire a été finalisée avec un columbarium, 4 cavurnes, un jardin du souvenir. Nous attendons une météo plus propice pour les plantations arbustives.



Les tarifs ont été publiés dans le compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2023.

Abribus rue du Parc

L'abribus du bourg sera remplacé à l'identique (accord de l'architecte des bâtiments de France), l'existant étant en très mauvais état.

Demande de subvention à la Région.

Salle des sports

Dans la continuité des travaux de la mairie, la salle des sports a bénéficié d'importants travaux de rénovation énergétique :

- Isolation des murs.
- Abaissement du plafond de 40 cm avec isolation.
- Changement des lumières, des radiateurs électriques avec programmation.
- Peinture de l'ensemble.





L'idée est bien sûr de réaliser des économies d'énergie, d'entretenir le patrimoine communal, mais aussi, compte tenu de l'amélioration de son confort, de la destiner à d'autres activités.

Dérasement

La route entre le Moulin de Bonpuits et Lancôme a été dérasée cette année.

Le dérasement sert à :

- améliorer l'assainissement de la route en facilitant l'écoulement transversal des eaux
- Supprime pour l'automobiliste, un obstacle longitudinal surélevé et continu
- Facilite les opérations ultérieures d'entretien (fauchage, déneigement)



Adressage

La procédure d'adressage approche de son terme.



Les plaques de rue seront mises en place prochainement et les numéros manquants sur les habitations vont être distribués, charge au propriétaire ou locataire de l'installer.

Certaines adresses devront être modifiées, les personnes concernées seront informées par courrier, avec toutes les consignes pour faciliter les modifications d'adresse auprès des organismes officiels.

La mairie vous accompagnera dans ces démarches.

Merci de votre collaboration

INFORMATIONS COMMUNALES

➤ Remerciements

- ✦ A la carrière GSM Granulats et son directeur Franck Chapier qui nous ont fourni gratuitement de la terre végétale pour garnir les réceptacles des futures plantations.
- ✦ A une Mulsanaise qui nous a donné un lave vaisselle installé dans la cuisine de la salle des fêtes.
- ✦ A l'entreprise Alain CABO qui nous a fait don du papier à peindre pour la rénovation de la salle des sports et à Mickaël CABO qui a fait don des carreaux de faïence pour la rénovation des WC de la salle des sports.

➤ Archives communales

La rénovation de l'étage de la mairie a permis de réorganiser et classer les documents communaux.

La visite du responsable des Archives Départementales a été d'un grand secours, permettant de faire le tri des archives, d'améliorer leur classement, et d'en confier une partie au centre des Archives Départementales où elles seront conservées.



➤ Brèves informations

M. et Mme BRISSET ont réalisé un travail considérable, durant des années, pour nous faire connaître la vie de Mulsans à travers les siècles. Deux ouvrages « Mulsans - Histoire d'un village beauceron » sont le fruit de leur travail, en vente à la mairie, au profit de l'Association du Vieux Mulsans.



Soyez curieux.

➤ Mauvaise humeur postale

De nombreuses boîtes aux lettres et/ou cidex sont en très mauvais état. On nous avait promis leur remplacement après établissement de la liste des boîtes aux lettres défectueuses. Hélas, la procédure a changé, La Poste ne peut plus assumer les remplacements, rigueur budgétaire oblige.

Le facteur doit transmettre à la direction locale les photos et adresses des boîtes en mauvais état, informations transmises à la direction régionale qui désignera une entreprise pour nettoyer les dites boîtes. D'ici là !!. Le timbre aura encore augmenté de 8 % le 1er janvier 2024.

➤ Bilan de l'activité de la gendarmerie à Mulsans

En 2022

- 214 heures de présence sur la commune soit 39 % de plus qu'en 2021
- 108 heures consacrées à la sécurité routière avec :
 - 28 infractions verbalisées
 - 6 interventions par acte de délinquance dont 4 cambriolages



La demande réitérée de la mairie auprès de la gendarmerie pour augmentation de sa présence sur la commune porte ses fruits.

JOBS D'ÉTÉ

Pour la deuxième année consécutive nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 jeunes filles pour contribuer à la vie communale.

Oui, ce fut un plaisir :

- Plaisir de bénéficier de leur travail (désherbage, nettoyage, préparation des fêtes, classement des archives)
- Plaisir de les faire se rencontrer, se connaître et s'entraider.
- Plaisir de leur apprendre à respecter le travail (ponctualité, rigueur et politesse)
- Plaisir de leur faire découvrir le monde du travail pas toujours amusant (oh ! le désherbage)
- Et bien sur plaisir de la première paye

Que ces jobs d'été soient la première expérience enrichissante pour vous guider vers une vie sociale et un encouragement au travail.

Merci à toutes les 4 pour votre dévouement, votre bonne humeur et votre implication dans la vie de votre commune.



Ce dispositif sera poursuivi lors de l'été 2024.

Voici un extrait de leur témoignage :



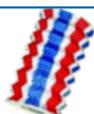
« Nous avons eu l'occasion de travailler à la mairie de Mulsans tout le mois de juillet. Étant nous-même des habitantes du village, nous trouvons cela gratifiant de pouvoir contribuer à la vie de celui-ci. Ce travail nous a permis de toucher à plusieurs domaines de la vie professionnelle comme l'entretien des espaces verts et publics ou encore l'administratif ce qui est toujours enrichissant pour de futurs projets professionnels et pour notre CV en général.

De plus le cadre de travail était très agréable et le personnel de la mairie très accueillant et à l'écoute de nos demandes, et ont toujours fait en sorte de s'assurer de notre bien-être au sein de notre travail, nous tenons donc à les remercier pour cela.

Cette expérience a été très enrichissante pour nous et nous conseillons donc à n'importe quel jeune d'essayer, sachant que ce n'est que le matin et que les missions proposées sont la plupart du temps agréables. Néanmoins il faut quand même avoir une bonne condition physique et être prêt à fournir un travail de qualité mais globalement nous retenons une vision très positive de cette expérience sachant que nous avons pu travailler en trinôme ce qui nous a permis également de retrouver d'anciennes connaissances au sein de cette ville.

Encore merci à toute l'équipe de la mairie pour leur sympathie et leur bienveillance.

Paola, Alicia, Adénora et Loane



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



Cette année, le 14 juillet à Mulsans a permis de réunir près de 200 habitants des trois communes.

Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas vu autant de personnes à cette fête populaire.

La journée a commencé par l'après-midi pour les enfants sous un soleil radieux, petits et ados sont venus s'essayer aux jeux en bois et un goûter leur a été servi.



C'est alors que le défilé des pompiers et de l'harmonie de la Chapelle-Saint-Martin a démarré en musique depuis la mairie, pour se rendre sur le lieu des festivités près du City Park. Un bel endroit arboré que nous avons aménagé pour les événements afin que les habitants puissent se retrouver.

L'harmonie de la Chapelle-Saint-Martin nous avait concocté un florilège de leurs plus belles musiques avec pas moins de 24 musiciens. Ce répertoire a été très apprécié du public. Installé sur des bancs à l'ombre des arbres, le public pouvait se laisser aller à écouter l'orchestre jouer à la perfection.

Ensuite, nous avons partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par la commune de Mulsans, avant de servir les plateaux repas préparés par le traiteur Busson de la Chapelle Saint Martin.



Nous avons eu également la visite du député Mr Marion qui souhaitait rencontrer les habitants durant ce moment de convivialité et de partage.

Nous avons préparé les lampions avec les familles, avant de partir vers 22h30 pour un circuit vers le chemin du Vieux Moulin à la sortie de Mulsans. Tout le monde a pu apprécier le feu d'artifice tiré par les artificiers de Pyro-Fêtes présents depuis la fin de matinée, un moment magique suspendu au-dessus de nos champs.

Le bal a été assuré dans la salle des fêtes de Mulsans par le DJ Animation 41, qui nous a fait danser sur des musiques entraînantes et très variées jusqu'à plus de 2h du matin. Une buvette était assurée par l'association du tennis de table de Mulsans.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé afin que cette journée du 14 juillet soit un succès. Un grand merci aux pompiers, à l'harmonie de la Chapelle, l'association du Tennis de table, les Maires des 3 communes et surtout aux bénévoles de Mulsans qui sont si précieux pour que ces moments perdurent.

Sandrine COURTIN

SAINTE ANNE



Cette belle journée du 16 juillet a débuté par la messe célébrée par l'abbé Petit en l'église de Mulsans.

Le verre de l'amitié a été servi à la sortie, avant que les festivités ne commencent.

Nous avons accueilli 136 personnes pour la traditionnelle Sainte Anne. Au programme, apéritif et ses tartinades accompagnées par le chanteur Pierre Lorry qui a fait le trajet de Dijon et qui a eu la gentillesse de revenir parmi nous. Il nous avait régalé lors de la Ste Anne en 2018 avec notre thème country et nous voulions l'avoir à nos côtés de nouveau cette année.

Ensuite, un couscous très copieux nous a été servi par le traiteur « le buffet d'Hervé » de Contres. Des tartellettes aux fruits confectionnées par notre boulangère de la Chapelle St Martin.



Le chanteur ne manquait pas de nous divertir pendant le repas avec les chansons françaises cultes et internationales. Un bonheur de l'écouter, avec son aisance légendaire pour jouer et ses rythmes rock qui nous donnaient envie de chanter et tout le monde l'accompagnait.

Pour se divertir l'après-midi et surtout pour digérer, un jeu a été proposé pour tout le monde, animé par Karine et Sandrine et avec la participation du chanteur. 4 groupes ont été constitués, un chef de groupe nommé et un nom d'équipe trouvé, le jeu était lancé.

Un quizz, un blind test, des justes prix, des tirs de panier de basket, une chanson rock en mimant les instruments et un chanteur de Mexico !! Nous avons félicité les gagnants, l'équipe des Tamalous qui ont fait sensation tout au long du jeu. Un grand merci à tous pour avoir participé dans la joie et la bonne humeur.

Les plus petits et les ados pouvaient jouer au city park, laissant les parents libres pour cette après-midi.

Une buvette était en place, servie par l'association du Club du tennis de table pour le bonheur des buveurs de bière ! Merci à eux pour avoir assuré un service tout l'après-midi.

C'est en fin de journée que les pizzas ont été lancées par nos pizzaiolos les Cabo, dans notre four mythique, sorti une fois par an pour l'occasion. L'apéritif a ponctué cette fin de journée qui a été très conviviale, faite de partage et de rencontre.

Les habitants sont repartis heureux de cette Sainte Anne.

Nous ne remercierons jamais assez les bénévoles de Mulsans. L'installation des barnums, des tables et des bancs est une activité périlleuse qui demande du temps et des bras...



Merci aux membres du conseil municipal présents, merci à notre Maire Jean-Pierre ARNOUX qui souhaite faire perdurer cette tradition de la Sainte Anne, malgré nos moyens financiers qui s'amenuisent d'année en année.

Les évènements qui se mettent en place dans notre commune sont un moyen de tisser des liens entre habitants, que les gens se rencontrent et ce nouveau lieu près du City Park s'y prête bien maintenant...

Nous comptons sur vous pour venir participer aux prochaines manifestations organisées par les associations et la mairie.

Merci à tous

Sandrine COURTIN

Mulsans

Vous avez entre 10 & 18 ans ?
Soyez une force pour votre commune.
Rejoignez-nous !!!

Faites bouger votre commune,
Partager vos ressentis et vos besoins,
Vos idées comptent pour nous

La commission vie locale organise une rencontre avec les adolescents de la commune.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE
18H 30
SALLE DES FÊTES

A noter sur votre agenda

ASSOCIATIONS

ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans

Echo Sportif tennis de table de Mulsans

L'activité tennis de table a redémarré le mercredi 6 septembre par le premier entraînement.

Les horaires d'entraînement sont le mercredi :

- de 18h 30 à 19h 30 pour les moins de 14 ans
- de 20h à 22h pour les plus de 14 ans

L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un certificat médical.

Le montant de la cotisation est fixé à 30 € pour une licence « loisir » et 80 € pour une licence « compétition ».

Compétiteur ou simple joueur amateur, vous êtes le bienvenu.

La première journée de championnat aura lieu le 23 septembre et notre équipe s'est maintenue en pré-Régionale (plus haute division départementale !)

Sportivement

Echo Sportif de Mulsans

Christel SACRÉ



COMITÉ DES FÊTES

Diffusion match d'ouverture de la coupe du monde de Rugby

Le comité des fêtes de Mulsans a organisé le vendredi 8 septembre 2023 la diffusion du match de rugby France - Nouvelle-Zélande à l'occasion de l'ouverture de la coupe du monde. Lors de cette soirée caniculaire, les amateurs de rugby se sont retrouvés pour l'avant match autour de grillades/frites. Ils ont pu profiter de la diffusion sur grand écran dans la salle climatisée. Enfin, ils ont fêté la victoire et réalisé la troisième mi-temps autour de la tireuse à bière. Pas moins de 75 personnes sont venues profiter de ce moment de partage et de convivialité.



Nous souhaitons une belle continuation aux Français !!

Concours de pétanque - samedi 9 septembre 2023

Il faisait très chaud ce samedi 9 septembre 2023, sur le parking de la salle communale, à l'occasion du deuxième concours de pétanque organisé par le comité des fêtes.



Les participants étaient venus très nombreux et de tous horizons : Mulsans, Villerbon, Valencisse....

Pas moins de 44 participants se sont affrontés sur différents terrains plus ou moins caillouteux.

Amateurs ou experts, tous ont pu profiter de l'ambiance familiale et partager la bière bien fraîche entre chaque partie.

Nous remercions également nos sponsors : La biscuiterie de Chambord, La Chocolaterie Max Vauché, Le Croc du Merle, La ferme du Chat Blanc ainsi que La Ferme des 4 Vents pour leur participation. Ils nous ont permis de récompenser nos 8 premiers joueurs avec des paniers garnis de produits locaux. Lots très appréciés de tous !!

Merci encore à tous (joueurs et spectateurs) d'être venus braver la chaleur caniculaire. Rendez-vous déjà pris pour l'année prochaine.

Eline GUILLARD-POMMIER



Bonpuits a fêté ses voisins, anciens et nouveaux

Sur une excellente idée de Ginette et Jean-Claude Guillard, et bien que suspendue à cause de la COVID, la fête des voisins de «Bonpuits» a pu se (re)dérouler, normalement, le 16 juin dernier, en réunissant 24 participants adultes et 3 enfants, dont certains voisins venus de «Lancôme».

Ce fut l'occasion, dans une excellente ambiance aussi conviviale qu'amicale, de lier plus ample



connaissance, notamment, avec les deux dernières familles, l'une déjà arrivée et l'autre, en cours d'installation dans le hameau, Mmes et MM. Peschel et Nouvellon, à qui chacun(e) a pu souhaiter la bienvenue et une parfaite adaptation, avec l'espoir d'une greffe parfaitement réussie.



O.R.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

BEAUCE VAL DE LOIRE

École DE Musique
Beauce Val de Loire

2023-2024
à partir de 5 ans

L'École de Musique est un lieu de formation allant de l'initiation à l'approfondissement des connaissances menant les élèves à une pratique musicale autonome.

Marchenoir - La Chapelle-Saint-Martin - Mer

Eveil Musical à partir de 5 ans

Le parcours d'éveil permet de **développer l'écoute, la curiosité et la sensibilité** par des activités sensorielles, corporelles et vocales.

Parcours découverte à partir du CP

Le parcours découverte permet **l'approche des notions de bases et de la curiosité**. Les enfants y découvrent également un large panel d'instruments leur permettant de **faire un choix pour leur pratique futur**.

Les instruments enseignés

Bois

Flûte traversière, Clarinette, Saxophone

Cuivres

Trompette, Trombone, Tuba

Cordes

Violon, Violoncelle, Alto, Guitare classique, Piano

Musiques actuelles

Batterie, Percussion Afro, Guitare électrique, Guitare basse, Jazz/Improvisation

Pratiques collectives

Chorale adulte, Orchestre junior, Batucada, Atelier Afro, Atelier jazz/impro, Atelier musique actu

Inscriptions

Inscription à partir du 26 juin

Oucques la Nouvelle : Forum des assos, 9 septembre 2023

Mer : Forum des assos, 9 septembre 2023

Fiche d'inscription téléchargeable sur beaucevaldeloire.fr

Renseignements

beaucevaldeloire.fr

ecoledemusique@beaucevaldeloire.fr

02 54 81 06 31



Tarif 2023/2024

	Quotient moins de 800		Quotient de 801 à 1200		Quotient plus de 1201	
	CCBVL	Hors CCBVL	CCBVL	Hors CCBVL	CCBVL	Hors CCBVL
Eveil musical	56,70 €	70,20 €	63,00 €	78,00 €	69,30 €	85,80 €
Cursus musical jusqu'à 25 ans	226,80 €	453,60 €	252,00 €	504,00 €	277,20 €	554,40 €
Cursus musical adultes	496,80 €	993,60 €	552,00 €	1 104,00 €	607,20 €	1 214,40 €
2ème instrument pour tous	89,10 €	135,00 €	99,00 €	150,00 €	108,90 €	165,00 €
Parcours découverte, Formation musicale, Pratique collective pour tous	86,40 €	113,40 €	96,00 €	126,00 €	105,60 €	138,60 €
2ème cours de pratique collective hebdomadaire pour tous	40,50 €	48,60 €	45,00 €	54,00 €	49,50 €	59,40 €
Location d'instrument pour tous	70,20 €	113,40 €	78,00 €	126,00 €	85,80 €	138,60 €



UN COUP DE POUCE POUR LA RENTRÉE SPORTIVE ET ARTISTIQUE DES JEUNES LOIR-ET-CHÉRIENS

Le conseil départemental de Loir-et-Cher lance un chèque sport-culture d'une valeur de 41 € maximum. Cette aide exceptionnelle vise à inciter les jeunes de 8 à 18 ans à pratiquer une activité sportive ou artistique pour la première fois*.

* Est considéré comme « première inscription », l'adhésion d'un jeune pour la saison 2023-2024 dans une structure dont il n'était pas membre lors de la saison 2022-2023.

POUR EN BÉNÉFICIER :

Dès le 28 août : se connecter à departement41.fr
sportculture@departement41.fr

02 54 51 53 29



RAPPEL DES RÈGLES DE COLLECTE

🚫 Pas de sacs pour le bac jaune !

Tous les emballages (bien vidés) et les papiers vont dans le bac jaune EN VRAC. Pour le bon tri des déchets, merci de ne pas utiliser de sacs, même transparents.

⚠️ Dans le bac gris (ou vert) les déchets non recyclables sont à placer dans un sac fermé hermétiquement.

Cela facilitera la prise en charge des déchets non recyclables pour l'usine de valorisation énergétique. De plus, la bonne fermeture du sac dans le bac gris vous assurera une limitation des mauvaises odeurs et de la souillure de votre poubelle.

⚠️ Pour être certain-e de limiter les mauvaises odeurs, plusieurs solutions existent : compostage, poules etc.

Plus d'infos par ici © <https://www.valeco41.fr/le-compostage/>

👉 Pour information, les agent-e-s de collecte seront en mesure de procéder à des contrôles aléatoires afin de vérifier le bon tri des déchets.

Dans le cas où le bac jaune serait mal trié, un autocollant sera alors apposé sur le couvercle afin d'en informer le foyer concerné.



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Hommes et femmes : 50-74 ANS

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Femmes : 50-74 ANS

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site Internet www.depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes : 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

➔ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

➔ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

➔ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire	→ 35,8 %	Région Centre Val-de Loire	→ 53,5 %
Département du Loir-et-Cher	→ 38,4 %	Département du Loir-et-Cher	→ 55,8 %
Canton de LA BEAUCE	→ 37,1 %	Canton de LA BEAUCE	→ 52,4 %

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Muni de votre n° d'invitation, commandez-le gratuitement en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien.

NOUS CONTACTER :

CRCDC - Antenne 41
Tour de Consultation
3 Rue Robert Debré
41260 La Chaussée Saint-Victor

Sein : 02.54.43.67.26
Col de l'utérus : 02.47.47.98.94
Colon : 02.54.43.54.04
contact.41@depistage-cancer.fr

[f Depistagedescancers.CVL](https://www.facebook.com/Depistagedescancers.CVL)
[e www.depistage-cancer.fr/centre](http://www.depistage-cancer.fr/centre)

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.

Parlez-en avec un professionnel de santé.

État Civil:

Naissances

DAMIENS Anatole
POTTIER Apolline

31/05/2023
16/07/2023



Décès

YVON Jeannine 28 août 2023



**nos prochains
rendez-vous**

- 🌀 26 septembre : Séance de cinéma dans la salle des fêtes « Le sens de la fête »
- 🌀 11 novembre : à Maves
- 🌀 10 décembre : Arbre de Noël



Les réponses dans le prochain bulletin



Réponses bulletin précédent

7	3	8	9	1	4	6	5	2
6	4	2	7	5	8	9	3	1
5	9	1	3	6	2	7	8	4
1	6	3	5	4	9	8	2	7
4	7	5	8	2	6	1	9	3
2	8	9	1	7	3	5	4	6
8	2	4	6	9	7	3	1	5
9	5	7	4	3	1	2	6	8
3	1	6	2	8	5	4	7	9

Vrai ou faux / Quizz Alphabet

Quizz, devinettes & jeux de questions

VRAI ou FAUX ?

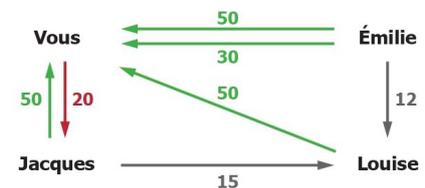
- | | VRAI | FAUX |
|--|--------------------------|--------------------------|
| • 1 La chauve-souris est un mammifère. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 2 Le H est la huitième lettre de l'alphabet. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 3 Le pays de Galles est une île. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 4 L'équinoxe de printemps est le 21 juin. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 5 Vincent van Gogh s'est coupé une oreille. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 6 Un match de rugby dure 90 minutes. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Trouvez les mots commençant par la lettre **A** et correspondant à ces définitions

- 1 Elle a huit pattes et un fil.
- 2 Pour enlever la poussière.
- 3 Quand le soleil rencontre la pluie.
- 4 Cet oiseau ne vole pas.
- 5 Elle dévale les montagnes.
- 6 Souvent la carte la plus forte.

Julie	
• Bouquet de roses	22
• Chocolats	17
• Collier	33
• Jeu de cartes	13
• Livre	15
= 100 €	

Michèle	
• Bouquet de tulipes	18
• Bouteille de vin	11
• Tasse	10
• Écharpe	30
• Cadre	31
= 100 €	



A. Vous avez dépensé 100 € pour Julie et 100 € pour Michèle, soit 200 € en tout. Chacun des participants aux cadeaux vous doit donc : $200 \div 4 = 50$ €

B. On ajoute à ces 50 €, les dettes entre vous et les autres :
 Emilie vous doit $50 + 30 = 80$ €
 Jacques vous doit $50 - 20 = 30$ €
 Louise vous doit $50 + 0 = 50$ €

C. On prend en compte les dettes d'Émilie, Jacques et Louise entre eux ; que l'on transfère vers vous :
 Emilie doit 12 € à Louise.
 Emilie va donc vous donner 12 € de plus et Louise vous donnera 12 € de moins.
 Jacques doit 15 € à Louise.
 Jacques va donc vous donner 15 € de plus et Louise vous donnera 15 € de moins.

Donc pour solder facilement les comptes en trois échanges :
 Emilie va vous donner $80 + 12 = 92$ €
 Jacques va vous donner $30 + 15 = 45$ €
 Louise va vous donner $50 - 12 - 15 = 23$ €